

Personnalité politique issue de la société civile, née le 9 février 1953 à Montélimar, Michèle Rivasi est professeur agrégée en SVTU (sciences de la vie, de la terre et de l'univers), ancienne élève de l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses et professeur d'IUFM.



Portrait de Michèle Rivasi

Cette scientifique confirmée a cofondé la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD) après l'accident de Tchernobyl de 1986. Elle est également co-fondatrice de la Commission de recherche et d'information indépendante sur les rayonnements électromagnétiques (CRIREM) en 2005 et fut directrice de Greenpeace France entre 2003 et 2004.

Lors de son mandat de députée de la Drôme (1997-2002), coprésentée par le Parti Socialiste et le Parti Les Verts, elle a travaillé sur la gestion des déchets nucléaires, le syndrome de la guerre du Golfe, la responsabilité des produits défectueux, ou encore sur les risques technologiques. Elle se mobilise actuellement dans son euro-région qui englobe PACA et Rhône-Alpes, deux régions connues pour leur dynamisme économique et industriel.

Au Parlement européen, Michèle Rivasi est une députée très active : cheffe de la délégation française des eurodéputés écologistes, membre de la Commission Environnement & Santé Publique (ENVI), de la Commission Industrie, recherche et énergie (ITRE) et même vice-présidente de la délégation Afrique-Caraïbes-Pacifique - Union Européenne (ACP -UE). Les sujets sur lesquels elle intervient sont principalement orientés vers la santé, l'environnement et l'énergie.

Nucléaire, gaz de schiste, médicaments (Mediator, etc.), plantes médicinales, OGM, ondes électromagnétiques, responsabilité sociétale et environnementale des entreprises, Michèle Rivasi souhaite mettre en avant ces nombreuses thématiques de société pour lesquelles elle se bat chaque jour et qui touchent le grand public, souvent mal informé des activités de leurs parlementaires à Bruxelles.

Aujourd'hui, elle participe à la création de la Commission d'enquête sur le glyphosate au Parlement européen pour revoir l'évaluation des pesticides et leur dangerosité. Ceci est d'autant plus important que ce sont les agriculteurs les premières victimes. Elle se bat aussi pour la définition des perturbateurs endocriniens et leur remplacement par des molécules non toxiques. Elle mène un combat contre les compteurs dits intelligents Linky non adaptés pour rendre les citoyens acteurs de leur consommation énergétique et pour lesquels la Cour des comptes a rendu un rapport à charge en février 2018. Enfin, elle est aussi corapporteur de la Directive sur l'Union de l'énergie pour diminuer le réchauffement climatique par une politique ambitieuse sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Son action pour la prise en compte, la reconnaissance et l'évaluation des risques émergents font d'elle une des politiques les plus sollicitées dans ces thématiques de santé environnementale.

Tous les 6 mois, Michèle Rivasi publie une lettre information sur toutes les actions et projets qu'elle mène au niveau local, national et bien sûr européen.

La CRIIRAD : Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité

La CRIIRAD est une association loi de 1901 française agréée dans le cadre de la protection de l'environnement. Elle conduit des études et des analyses dans le domaine de la radioactivité. C'est une association utilisant l'expertise scientifique comme outil de contestation. Elle a été créée en mai 1986 par Michèle Rivasi à la suite de l'accident de Tchernobyl. La CRIIRAD est domiciliée à Valence dans la Drôme.



En savoir plus...
<http://www.criirad.org>

Le CRIIREM : Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Electromagnétiques

Le CRIIREM est un Centre de Recherche et d'Information Indépendant. C'est une association loi 1901 à but non lucratif reconnue d'intérêt général créée en 2005 par Michèle Rivasi. Le CRIIREM est habilité à réaliser des mesures de champs électromagnétiques indépendants des opérateurs de téléphonie mobiles et mener des expertises opposables dans le cadre de la gestion des risques sur les biens et les personnes.



En savoir plus...
<https://www.criirem.org/>

Première zone blanche dans les Hautes-Alpes Un projet de création par Michèle Rivasi

Installé à Saint-Julien-en-Beauchêne, la zone à « très faible rayonnement électromagnétique », selon une étude de la Commission de recherche et d'information indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques (CRIIREM), pourrait accueillir une trentaine de personnes pour une durée limitée. Installé au pied d'une montagne et entouré de champs, ce centre ferait l'objet d'un suivi médical et permettrait à « des personnes exclues, victimes de discriminations de se ressourcer », a expliqué la députée européenne Michèle Rivasi, alors que la possible hypersensibilité de personnes aux champs électromagnétiques fait débat.

Au stade du projet, le site qui nécessite des aménagements notamment l'enfouissement d'une ligne électrique et d'un transformateur, ainsi que l'installation d'un chauffage au gaz pour les personnes intolérantes aux émissions d'ondes électriques, pourrait voir le jour dans quelques années.

Un test en présence de personnes dites électro-hypersensibles devrait avoir lieu afin de valider le projet. En 2011, deux femmes avaient trouvé refuge dans une grotte de la commune afin « d'échapper » aux ondes.